

LES ACTIVITÉS USEP PRATIQUÉES AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

3915 - USEP (Multisports)

LES ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES PRATIQUÉES AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 3311 - Solidarité | <input type="checkbox"/> 3907 - Lire et faire lire |
| <input type="checkbox"/> 3739 - Pratiques artistiques | <input type="checkbox"/> 3908 - Formation des délégués élèves |
| <input type="checkbox"/> 3803 - Education à l'environnement | <input type="checkbox"/> 3909 - Restauration d'enfants et de jeunes |
| <input type="checkbox"/> 3900 - Ateliers relais | <input type="checkbox"/> 3910 - Garderie scolaire |
| <input type="checkbox"/> 3901 - Classes relais | <input type="checkbox"/> 3911 - Travail avec les familles |
| <input type="checkbox"/> 3902 - Internats (relais ou de réussite éducative) | <input type="checkbox"/> 3912 - Organisation de classes de découverte (à partir de 6 jours et 4 nuits) |
| <input type="checkbox"/> 3903 - Animation péri-scolaire | <input type="checkbox"/> 3913 - Organisation de séjours linguistiques |
| <input type="checkbox"/> 3904 - Radio scolaire / Journaux scolaires | <input type="checkbox"/> 3914 - Organisation de séjours éducatifs |
| <input type="checkbox"/> 3906 - Accompagnement à la scolarité | |

VOTRE ASSOCIATION DANS LES DISPOSITIFS PUBLICS

Votre association est-elle impliquée dans un ?

- 5021 - Accompagnement Educatif
 5002 - Contrat éducatif local
 5001 - Réseau réussite scolaire
 5020 - Réseau d'éducation prioritaire
 5004 - Réseau ambition réussite
 5016 - Autre, précisez : _____

Votre association est-elle impliquée dans un ?

- 4010 - Communauté d'agglomérations
 4013 - Communauté de communes
 4012 - Commune
 4005 - Département
 4006 - Région
 4011 - Quartier

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR CATÉGORIE

	FILLES	GARCONS
Maternelle		
Elémentaire		
Etablissement spécialisé		
Autres		

Enseignants titulaires	
Nouveaux enseignants T0, FS ou PES	
Enseignants titulaires T1 ou T2	
Parents	
Autres	

L'ASSOCIATION D'ÉCOLE PEUT INTERVENIR DANS ?

- La maternelle L'élémentaire Un établissement spécialisé Autres : _____

DISPOSITIF ASSOCIATION FÉDÉRÉE

Au-delà de cette affiliation, souhaitez-vous vous engager dans le dispositif associations fédérées ? C'est-à-dire vous impliquer dans un partenariat spécifique avec la Fédération départementale afin d'affirmer votre participation à la mise en oeuvre du projet de la Ligue de l'enseignement sur votre territoire et/ou domaine d'intervention ? NON OUI

(Une réponse positive entraînera un contact personnalisé d'un responsable de la Fédération dans le mois qui suivra la réception de cette demande d'affiliation).

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale.

- Acceptez-vous de recevoir des informations de la Ligue de l'enseignement, de l'UFOLEP, de l'USEP ? Oui Non
Acceptez-vous de figurer dans un annuaire papier ou électronique des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? Oui Non
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP, l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non

A LIRE, DATER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE PRÉSIDENT

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **En tout état de cause, aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise,
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.

Date et signature du Président de l'association : le _____, Signature

A noter : Au-delà des activités USEP en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat.

Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.